

Stanisław Warzeszak

Sens chrétirn de la dignité humaine d'après le personnalisme éthique polonais

Collectanea Theologica 69/Fasciculus specialis, 143-172

1999

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

STANISŁAW WARZESZAK

SENS CHRÉTIEN DE LA DIGNITÉ HUMAINE D'APRÈS LE PERSONNALISME ÉTHIQUE POLONAIS

La dignité humaine fait l'objet des préoccupations de l'homme depuis le début de ses activités conscientes et raisonnables. L'homme, face aux différentes menaces politiques et sociales, face aux guerres, à la discrimination ou aux violations de ses droits fondamentaux et de sa liberté, s'est cherché une défense dans des mesures extérieures qui régularisent les conditions défavorables de son existence, ou tentent de justifier plus fondamentalement la base objective du respect de ses droits. Plus s'approfondissait la connaissance de l'homme, de la structure intérieure de son être et de sa position dans le cosmos, plus grandissait le respect pour la dignité humaine. De plus, à une certaine étape de l'histoire du développement de l'humanité a été révélée à l'homme la vérité surnaturelle de son origine, du sens et du but de son existence. D'une façon particulière le Christ a révélé entièrement l'homme à lui-même dans le fait de l'Incarnation et de la Rédemption. A la base de ces données s'est développée la conscience de la grande dignité de la personne humaine qui constitue l'héritage historique des traditions humanistes recueillies par la civilisation du XX^e siècle.

Pourtant, la nécessité de mise en lumière de la dignité humaine est toujours actuelle et digne d'attention. Elle a déjà trouvé une place importante dans l'éthique personnaliste qui pour base d'explication de la moralité prend la personne humaine et sa dignité. En Pologne, la voie de l'éthique personnaliste a rencontré un vif intérêt, surtout sur la base de l'éthique chrétienne¹. L'approfondissement du contenu de la dignité de la personne humaine et la démarche d'une morale fondée sur la Révélation ont trouvé dans l'éthique personnaliste polonaise une grande proximité

¹ Cf. S. Warzeszak, *Notion morale de la dignité humaine dans le personnalisme polonais*, *Collectanea Theologica* 68(1998) fasc. spec. 125-182.

conceptuelle et méthodologique. L'objet de cet article est de présenter l'œuvre de cette éthique personaliste, située à la base de la philosophie d'inspiration catholique et de la théologie morale en Pologne. Les considérations sur la dignité de la personne humaine, effectuées par l'éthique personaliste polonaise, représentent une œuvre riche et déterminante. Leurs présupposés se situent au carrefour de différents courants de la pensée moderne: néothomisme, phénoménologie, kantisme, marxisme, existentialisme et personalisme, aussi bien que de la théologie dans son aspect moral et anthropologique. Le plein développement de la pensée personaliste polonaise s'est réalisé dans l'école d'éthique appelée école de Cracovie-Lublin, dont le fondateur et éminent représentant fut K. Wojtyła relayé actuellement par ses élèves. Les étapes de l'élaboration de cette pensée seront, comme moins essentielles, omises dans cet article, pour présenter plutôt la pensée construite d'un système de philosophie chrétienne.

Notion éthique de la dignité humaine

L'époque contemporaine ressent la nécessité incessamment renouvelée de préciser la notion de la dignité humaine par rapport à des conditions sociales et matérielles soumises à des transformations accélérées. En effet les acquisitions de l'esprit humain, le progrès de la science et de la technique d'une part ont créé d'assez bonnes conditions au développement de l'homme et à la prise de conscience de sa dignité, mais d'autre part constituent un danger de dépersonnalisation pour l'individu et en outre une menace directe pour l'existence de toute l'humanité. Il en résulte non seulement le problème théorique de la dignité de la personne humaine, mais avant tout celui de la mise en œuvre de ses conséquences pratiques. Cette dignité clairement expérimentée, explicitée et approfondie par l'esprit, soulève des divergences quant aux attitudes concrètes pouvant en découler dans le domaine de l'activité humaine, de la politique sociale et internationale aussi bien que dans les relations interhumaines, de groupes ou individuelles. De plus en plus apparaît la nécessité d'une réflexion et mise en œuvre ayant pour objet la signification morale de la dignité de la personne humaine et de ses bases ontologiques.

Le statut ontologique de la personne humaine et sa dignité constituent un objet de réflexion non seulement pour un métaphysicien, mais aussi pour un spécialiste d'éthique. La philosophie morale en tant que science

expliquant le contenu de l'expérience morale résulte du fait moral premier, de l'objet qui manifeste en soi une dignité ontologique, propre à lui comme à une personne humaine. Ce fait exige un rapport déterminé de la part du sujet agissant. La force rayonnante de ce fait est si grande que l'on peut l'éprouver même dans des actes de la volonté irréflechis et spontanés. Mais cela n'est pas toujours le cas. Souvent il existe des obstacles insurmontables ou des exigences mal exprimées. C'est alors à l'éthique que l'on peut recourir pour faire réflexion sur la force d'obligation du fait moral, et pour aider à définir des normes de comportement conformes à la dignité de la personne humaine dans ce fait moral.

La tâche de la réflexion éthique prend encore une importance accrue dans le contexte du conflit vécu entre la théorie et la réalité, entre les normes morales et leur mise en œuvre consciencieuse, surtout à notre époque où la dignité de la personne humaine, le respect et l'amour, se heurtent à la haine et à la violence. L'honnête explication de la dignité morale de la personne humaine devient, pour notre temps, une tâche fondamentale et responsable du philosophe moraliste. Ses explications doivent être accessibles à chacun, indépendamment de sa conception du monde, de la formation de sa conscience, pour que les normes éthiques résultant de l'exceptionnelle dignité de la personne humaine soient respectées dans chaque situation et à tout moment.

Ce rôle de mise en lumière de la dignité morale de la personne humaine par le philosophe moraliste n'est pas moins important dans la réflexion chrétienne, où la dignité naturelle de la personne humaine prend une valeur incomparablement plus grande en raison de la dimension surnaturelle qui lui est attribuée par Dieu. C'est pourquoi les représentants de l'éthique personnaliste en Pologne pensent qu'il ne faut pas, en éthique, faire abstraction des vérités révélées, bien qu'elles ne soient pas son point de départ, qui est constitué par le fait objectif de la moralité – *datum morale*. Cependant, pour une explication ultime du fait de la moralité, et donc de la dignité humaine, il est nécessaire de faire appel aux arguments métaphysiques, puis théologiques. Si on néglige de le faire, il devient impossible d'expliquer le fait moral jusqu'à la fin, et avec lui le caractère absolu du devoir moral. Cette question devient de plus en plus l'objet d'âpres discussions aux points de rencontre des réflexions éthique chrétienne et laïcisante. Aujourd'hui, en parlant de la conception de l'éthique et de son objet propre on aborde la question de la dignité humaine et son contexte moral de façon souvent divergente. C'est une tâche importante à dégager et qui demande une solution comme il sera dit dans cet article.

Fondation philosophique de la dignité humaine

Pour bien envisager les propositions de l'éthique polonaise il faut les placer dans le contexte des orientations philosophiques et éthiques qui ont beaucoup marqué la pensée personnaliste en Pologne. Cette influence fut la plus importante dans le champ des conceptions anthropologiques et axiologiques de la personne humaine, provenant de plusieurs mouvements de la philosophie contemporaine. C'est à E. Kant que l'on doit la conception de la dignité humaine, suivie par la pensée moderne. Or, il a montré la position sublime de l'homme par rapport à d'autres valeurs extrapersonnelles. La dignité humaine est distinguée du prix qui peut avoir un équivalent, tandis que la dignité est absolument „supérieure à tout prix et par suite n'admet pas d'équivalent”, elle est une „valeur intrinsèque”, propre seulement à elle même². Dans la philosophie d'orientation marxiste cette idée a été abordée au niveau social et politique, dans les conditions historiques de l'homme. L'existentialisme a montré l'individualité de chaque être humain, sa sublimité et sa singularité. Dans le personnalisme, surtout d'orientation française a été dégagée la position de la personne humaine dans les relations pluridimensionnelles et sa dignité comme incontournable et propre à l'être raisonnable et libre. Une position exceptionnelle a été attribuée à la dignité humaine par l'éthique des valeurs telle qu'elle est présentée par les représentants de la phénoménologie. Là, la dignité humaine acquiert la valeur suprême dans la hiérarchie de toutes les valeurs et constitue la norme de comportement éthique du sujet moral. Parmi ces approches philosophiques portées sur la dignité humaine il paraît fort important de mentionner l'apport du Magistère de l'Eglise qui influence le mode de pensée philosophique dans les milieux chrétiens. Ici, la dignité apparaît comme fondée sur la nature humaine créée par Dieu et élevée à la grandeur acquise par le Christ.

Dans l'éthique personnaliste polonaise tous les éléments caractéristiques de la pensée anthropologique et éthique des orientations philosophiques brièvement évoqués, ont trouvé leurs juste place, leur approfondissement et systématisation à l'aide d'une méthodologie fondée sur le néothomisme et sur certains présupposés phénoménologiques. Ainsi la dignité de la personne humaine acquiert deux traits fondamentaux: la

² Cf. E. Kant, *Critique de la raison pratique*, in: *Œuvres philosophiques*, t. 2, trad. L. Ferry, H. Wisman, (Coll. Bibliothèque de la Pléiade), Paris: Gallimard 1985, 768; Idem, *Fondement de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbois, *ibidem*, 293-296.

valeur suprême et son fondement ontologique. La personne humaine et sa dignité possèdent alors les dimensions axiologique et ontologique qui prennent la place prédominante dans les relations interpersonnelles.

La personne humaine considérée comme le sujet et l'objet de l'agir, et comme „le sujet de droits”³, résultant de sa dignité personnelle et de sa valeur en soi, est le centre d'intérêt du personnalisme éthique⁴. Dans la notion de personne est surtout considéré l'aspect ontologique et moral de sa dignité. Cet aspect a été systématisé par A. Rodziński, qui a pour une part jeté ainsi les bases de l'éthique personnaliste polonaise⁵. A la question de la dignité comme objet de l'expérience morale se sont attachés surtout K. Wojtyła, T. Styczeń, J. Gałkowski, A. Szostek.

Le développement de la pensée éthique polonaise doit beaucoup aux discussions des théologiens et des philosophes sur la personne et sa dignité. W. Granat a tenté de définir la personne humaine dans sa dimension intégrale en créant le fondement d'une discussion autour d'elle⁶; il l'a définie comme un sujet singulier, individuel, séparé, substantiel, formant un tout, corporel et spirituel, capable d'agir de façon raisonnable, volontaire et sociale, pour s'enrichir soi-même et l'humanité toute entière⁷. Dans la perspective chrétienne, il attribue à la personne humaine non seulement les propriétés d'un sujet corporel et spirituel, mais aussi celles de l'enfant adoptif de Dieu, qui a la possibilité, par sa raison et sa volonté, de collaborer avec le Christ Rédempteur⁸. Du point de vue éthique, W. Granat voit dans la personne humaine un niveau d'agir dans la sphère des valeurs morales choisies ou non de façon consciente et volontaire, agir appuyé sur la liberté et la responsabilité⁹.

³ Cf. K. Wojtyła, *Personalizm tomistyczny* [Personnalisme thomiste], *Znak* 13(1961), 664.

⁴ Cf. A. Rodziński, *U podstaw kultury moralnej. O genezie i podstawowej strukturze wartości moralnej naturalnej i wartościowania ściśle moralnego. Studium aksjologiczno-etyczne*, [A la base de la culture morale. De la genèse et de la structure fondamentale de la valeur morale naturelle et de la valorisation morale au sens strict. Etude axiologique et éthique], *Roczniki Filozoficzne KUL* 16 (1968) nr 2, 116.

⁵ Cf. *ibid.*, 7-127.

⁶ Cf. W. Granat, *Ku syntezie w definicji osoby. Elementy treściowe w definicji osoby ludzkiej* [Vers une synthèse dans la définition de la personne. Eléments substantiels dans la définition de la personne humaine], *Zeszyty Naukowe KUL* 3(1960) nr 4, 21-44.

⁷ Cf. W. Granat, *U podstaw humanizmu chrześcijańskiego*, [A la base de l'humanisme chrétien], Poznań: Wyd. św. Wojciecha 1976, 386; Idem, *Osoba ludzka. Próba definicji* [La personne humaine. Essai d'une définition], Sandomierz 1960, 244.

⁸ Cf. *U podstaw humanizmu chrześcijańskiego*, op. cit., 387.

⁹ Cf. *ibidem*, 388.

Le courant d'anthropologie philosophique classique, en Pologne, met en relief dans l'individu humain les traits de l'être personnel qui le distinguent du reste de la nature: la capacité de connaissance, d'amour et de liberté, ainsi que les traits qui déterminent la transcendance de la personne par rapport à la société: la subjectivité de la loi, la totalité et la dignité. Cette dernière se révèle par rapport à „l'autre” et par rapport au „Tu Absolu Transcendental”. L'accent, dans la personne, est également mis sur la dimension relationnelle et de communion, à la nature et aux autres¹⁰. Il existe également dans la philosophie polonaise une orientation représentée par J. Tischner, qui se refuse à cultiver la philosophie de la personne au sens classique, en soulignant plutôt l'émergence des phénomènes fondamentaux. Il tente de saisir les structures ontologiques de la personne, à travers des approches concrètes des faits de l'espoir, de la liberté, de la confiance et de la solidarité. Ainsi parvient-il au fondement existentiel de l'expérience morale qui est le „je axiologique” constituant la personne, et en conséquence l'éthique est une éthique du „je” axiologique¹¹.

Dans l'éthique personnaliste polonaise, le contexte de nombreuses discussions sur la personne humaine est lié strictement à la notion de la dignité personnelle de l'homme¹². La dignité ontologique de la personne est déjà visible dans le contenu de la désignation de l'homme comme „quelqu'un” et non „quelque chose”, ce qui le distingue effectivement du monde des choses matérielles¹³. La structure personnelle, qui s'expri-

¹⁰ Cf. M.A. Krąpiec, *Ja – człowiek. Zarys antropologii filozoficznej* [Moi - homme. Linéaments d'une anthropologie philosophique], Lublin: TNKUL 1979, 277-314; Idem, *Człowiek i prawo naturalne* [L'homme et la loi naturelle], Lublin: TNKUL, 1975, 146-155. Voir aussi: J. Majka, *Osoba i dobro wspólne Kościoła* [Personne et bien commun de l'Eglise], *Colloquium Salutis* 11(1979), 34-47; A. Rodziński, *O specyficzności wartościowania moralnego* [De la spécificité de la valorisation morale], *Zeszyty Naukowe KUL* 10(1967) nr 4, 44.

¹¹ Cf. J. Tischner, *Świat ludzkiej nadziei. Wybór szkiców filozoficznych 1966-1975* [Le monde de l'espoir humain. Choix d'ébauches philosophiques 1966-1975], Kraków: Znak 1975, 118-122; Idem, *Aksjologiczne podstawy doświadczenia „ja” jako całości cielesno-przestrzennej* [Les bases axiologiques de l'expérience du „je” comme tout spatio-corporel], in: *Logos i ethos. Rozprawy filozoficzne*, Kraków: PTT 1971, 33-82; Idem, *Przestrzeń obcowania z drugim* [L'espace de la fréquentation avec l'autre], *Analecta Cracoviensia* 9(1977), 67-86; Idem, *Fenomenologia spotkania* [Phénoménologie de la rencontre], *Analecta Cracoviensia* 10(1978), 73-97; Idem, *Myslenie według wartości* [Le penser selon les valeurs], Kraków: Znak 1982, 363-370.

¹² Cf. M. Gogacz, *Wokół problemu osoby* [Autour du problème de la personne], Warszawa: IWPAX 1974, 68-200; A. Rodziński, *Tomizm a personalizm* [Thomisme et personnalisme], *Zeszyty Naukowe KUL* 12(1969) nr 4, 21-30.

¹³ Cf. K. Wojtyła, *Amour et responsabilité. Etude de morale sexuelle*, trad. T. Sas, Paris: Société d'Éditions Internationales 1965, 13-16.

me dans la présence de l'élément spirituel, dans la transcendance, dans l'efficience, la liberté, la faculté de connaissance, l'autodétermination et la responsabilité, constitue le principe pour scruter la dignité ontique de l'homme¹⁴. L'homme est vu comme une personne à travers le prisme de son agir. De plus, si dans son expérience intégrale il se présente comme un être corporel, il est également un sujet spirituel, et c'est l'esprit qui constitue l'unité personnelle de sa structure matérielle. La spiritualité de l'homme constituant son unité personnelle et essentielle, manifeste en lui, comme être corporel, la complexité de l'âme et du corps. Et cela suppose de situer la cause dernière de l'existence de l'homme dans l'Absolu personnel¹⁵.

Les représentants de l'éthique personaliste polonaise voient en chaque homme la présence d'une valeur intrinsèque, provenant de sa structure personnelle constituée à *l'image et ressemblance de Dieu*, à la manière de deux natures qui se conviennent, et malgré leurs différences établissent des relations interpersonnelles intimes¹⁶. L'expérience de la valeur de l'homme demeure à la base de la dignité naturelle, et elle se rapporte aux attributs constitutifs de la personne. À côté de cette expérience existe aussi une dimension surnaturelle de la personne, qui découle de la relation particulière de l'homme à Dieu.

¹⁴ Cf. Idem, *Osoba i czyn* [Personne et agir], Kraków: PTT 1969. Voir surtout la deuxième partie: „Transcendance de la personne dans l'agir”, 107-196; voir aussi: Idem, *Osoba: podmiot i wspólnota* [Personne : le sujet et la communauté], Roczniki Filozoficzne KUL 24(1976) nr 2, 5-20; H. PILUS, *Problem osoby ludzkiej w ujęciu K. Wojtyły* [Problème de la personne humaine d'après K. Wojtyła], Humanitas 5(1980), 131-161; M.A. Krąpicc, *Człowiek – suwerenny byt osobowy – w ujęciu K. Wojtyły* [L'homme-être souverain personnel – d'après K. Wojtyła], Zeszyty Naukowe KUL 20(1977) nr 1-3, 65-72; J. Gałkowski, *Samostanowienie osoby w ujęciu Karola Kardynała Wojtyły* [Autodétermination de la personne d'après Karol Cardinal Wojtyła], Zeszyty Naukowe KUL 22(1979) nr 1-3, 73-79.

¹⁵ Cf. K. Wojtyła, *Osoba i czyn*, op. cit., 149s. Voir aussi: R. Ingarden, *Książeczka o człowieku* [Livret sur l'homme], Kraków: Wyd. Literackie 1973, 41-170; T. Styczeń, *O metodzie antropologii filozoficznej. Na marginesie „Osoby i czynu” K. Wojtyły oraz „Książeczki o człowieku” R. Ingardena* [De la méthode de l'anthropologie philosophique. En marge de „Personne et agir” de K. Wojtyła et de „Livret sur l'homme” de R. Ingarden], Roczniki Filozoficzne KUL 21(1973) nr 2, 105-116.

¹⁶ Cf. A. Rodziński, *Naturalne płaszczyzny wartościowania moralnego w świetle filozofii personalistycznej* [Les plans naturels de la valorisation morale à la lumière de la philosophie personaliste], Roczniki Filozoficzne 14(1966) nr 2, 31s; Idem, *U podstaw kultury moralnej*, op. cit., 49.

Fondation personaliste de la dignité humaine

La dignité naturelle de la personne considérée par les moralistes polonais dans la perspective de son explication ultime est encore davantage mise en lumière sous l'action de la grâce de Dieu qui élève cette dignité naturelle à la dignité surnaturelle d'un enfant de Dieu¹⁷. La dignité ontologique de la personne comprise ainsi, au moins dans sa dimension naturelle et potentiellement surnaturelle, confère sa valeur à chaque individu humain. Au sens surnaturel, la dignité est propre à tout homme du fait qu'il est le reflet de la nature de Dieu, et créé *à son image et à sa ressemblance*. Cette dignité surnaturelle appartient à tous, car le Christ Rédempteur est mort pour tous et Il a racheté également tous les hommes. La dignité humaine a un caractère permanent, incontournable et obligeant, même si l'individu ne la confirme pas dans la réalité¹⁸.

L'appréciation de l'agir moral de la personne dans l'éthique personaliste polonaise s'appuie sur le fait que l'homme en tant que personne humaine est quelqu'un qui représente, indépendamment de ses actions ou omissions, une dignité personnelle spécifique liée à la nature humaine et indépendante de l'affirmation, par le sujet lui-même, de sa propre dignité. On ne peut ni la refuser, ni se l'approprier. Par contre, il en va différemment pour ce qui est de la dignité de la personnalité, qui est dépendante des processus permanents concentrés autour du centre de la personne et de sa nature : cette dernière est relative et ne correspond pas toujours à la personne comme image de Dieu ; il peut même arriver que l'état de la personnalité soit en contradiction avec la dignité de la personne. La dignité de la personnalité, née dans l'action positive et habituelle dans le caractère de quelqu'un, doit s'harmoniser avec la dignité de la personne par un agir conforme aux exigences de cette dignité. Bien plus, elle augmente la valeur de la personne dans le cas de relations réciproques valorisantes¹⁹.

De la structure ontologique personnelle de l'homme, qui fonde la dignité de la personne, résulte la nécessité d'admettre le postulat d'une part de sa „grandeur d'âme”, et de sa supériorité ontologique sur le monde matériel, et d'autre part celui de son „humilité”, c'est-à-dire de sa contingence et

¹⁷ Cf. *ibidem*, 43; Idem, *Naturalne płaszczyzny wartościowania moralnego...*, op. cit., 37.

¹⁸ Cf. Idem, *Personalistyczna koncepcja kultury a prawo naturalne* [Conception personaliste de la culture et loi naturelle], *Roczniki Filozoficzne* 18(1970) nr 2, 81.

¹⁹ Cf. Idem, *U podstaw kultury moralnej*, op. cit., 47. L'auteur distingue encore la dignité du „personnage” qui se module dans la sphère des influences psychologiques et sociologiques.

de sa dépendance vis-à-vis du Créateur; il en résulte également la dimension communautaire et sociale de la vie. Au fondement de ces postulats se trouve la sagesse s'exprimant dans l'amour, agissant pour l'amour et la justice²⁰.

Selon l'éthique personaliste les critères de valeur morale des actes et des attitudes de l'homme doivent être accordés avec les exigences morales de la dignité ontologique de la personne humaine²¹. Cette dignité est moralement obligeante pour la personne, par le fait même qu'elle est une personne, puisque, dès le début, elle représente la valeur essentielle, incontournable et déterminante pour l'action personnelle²². Cette valeur est affirmée et découverte dans l'acte d'amour selon la norme personaliste: „La personne est un bien tel que seul l'amour peut dicter l'attitude appropriée et valable à son égard”²³.

La dignité se manifeste au cours de la relation interpersonnelle, dans l'affirmation de l'autre personne et de sa dignité, en même temps que de la sienne propre et de celle qui appartient à Dieu au degré le plus élevé. Par la valorisation de l'action du sujet personnel exprimant cette personne à l'extérieur est atteinte la pleine intégration de la personnalité, ainsi que la transcendance interpersonnelle²⁴. Par ailleurs, dans la relation à Dieu la personne humaine affirme sa dignité d'*image et ressemblance divine* par un acte d'autonomie et d'autodétermination personnelle, et en même temps elle la valorise. En effet, c'est Dieu qui est le modèle absolu de la perfection personnelle et qui est la source de la dignité humaine, étant à l'origine de sa constitution dans la relation homme – Absolu²⁵.

Le problème de la dignité humaine a retenu une attention particulière dans le courant éthique personaliste polonais, car la reconnaissance de

²⁰ Cf. Idem, *O specyficzności wartościowania moralnego*, op. cit., 48; Idem, *U podstaw kultury moralnej*, op. cit., 85.

²¹ Cf. *ibidem*, 43-58.

²² Cf. Idem, *Wprowadzenie do etyki personalistycznej* [Introduction à l'éthique personaliste], *Znak* 19(1967), 1125.

²³ K. Wojtyła, *Amour et responsabilité*, op. cit., 33.

²⁴ Cf. A. Rodziński, *Filozofia wartości a filozofia kultury* [Philosophie des valeurs et philosophie de la culture], *Zeszyty Naukowe KUL* 8(1965) nr 4, 10s.

²⁵ Cf. A. Rodziński, *O specyficzności wartościowania moralnego*, op. cit., 48; A. Szostek, *Pozycja osoby w strukturze moralności* [Position de la personne dans la structure du moral], *Roczniki Filozoficzne* 24(1976) nr 2, 55.

la valeur et de la dignité humaine est un motif d'action dans chaque expérience morale, cette dignité apparaissant et étant affirmée par égard pour la seule personne universelle et ses valeurs inaliénables²⁶. Le statut de la personne et sa dignité constituent la norme morale de tout comportement envers autrui²⁷.

Dans la question de la dignité humaine, on peut relever les éléments essentiels qui, pour certains courants philosophiques et pour l'éthique personaliste polonaise, constituent les points communs de leur analyse anthropologique et éthique. Une influence considérable a été exercée, en Pologne, sur l'éthique personaliste par la doctrine du magistère de l'Eglise, acceptée dans toute sa dimension et adoptée de façon appropriée. Aujourd'hui, on peut également mentionner une certaine influence inverse, du fait de l'accession au Pontificat de K. Wojtyła. Et il ne manque pas de critiques polémiques, et même parfois de remises en question des idées de certains courants philosophiques qui, même s'ils ne rejettent pas directement l'image vraie de la dignité humaine, créent cependant des situations problématiques, surtout pour le respect de la dignité dans sa dimension morale.

Ainsi ont été rejetées par l'éthique personaliste en Pologne les conceptions anthropologiques représentées par l'existentialisme athée et le marxisme, bien que l'on retrouve également dans ce dernier courant la présence d'éléments tels que la valeur du travail, les questions sociales, la singularité de l'individu humain et le caractère unique de son existence. On remarque aussi un grand intérêt pour la phénoménologie, et l'influence très nette de cette dernière avec sa philosophie des valeurs et sa méthode de description du phénomène humain et de l'expérience morale. Cependant le système éthique de M. Scheler a été estimé comme faux et l'approche éthique de D. von Hildebrand comme non satisfaisant en raison d'une certaine faiblesse dans les solutions d'ordre métaphysique et épistémologique. La plus grande influence sur l'éthique personaliste polonaise a été exercée par le néo-thomisme, le personalisme français, l'existentialisme chrétien, ainsi que certains éléments de l'éthique kantienne. Mais dans tous ces cas, on les a repris en les soumettant à la

²⁶ Cf. T. Styczeń, *W sprawie etyki niezależnej* [Sur la question de l'éthique indépendante], *Roczniki Filozoficzne* 24(1976) nr 2, 82; Idem, A. Szostek, *Uwagi o istocie moralności* [Remarques sur l'essence du moral], *Roczniki Filozoficzne KUL* 22(1974) nr 2, 25-32.

²⁷ Cf. T. Styczeń, *Etyka niezależna ?* [Éthique indépendante ?], Lublin: TNKUL 1980, 68; A. Rodziński, *U podstaw kultury moralnej*, op. cit., 69.

critique, en les modifiant ou bien en proposant un certain équilibre dans la théorie du bonheur, de la conception de l'individu et du devoir moral.

Enfin, on peut distinguer un certain nombre de traits propres aux êtres personnels humains et définissant la dignité de l'homme, qui est en même temps un héritage commun de la pensée philosophique et théologique contemporaine, et qui sont positivement acceptés à la base de l'éthique personnaliste polonaise, tout en n'étant pas sa base unique, puisqu'elle a élaboré plusieurs approches qui lui sont propres. A ces traits caractéristiques de la nature de la personne humaine et de sa dignité, particulièrement soulignés dans le personnalisme éthique polonais, appartient sa structure corporelle et spirituelle, dans laquelle l'élément corporel assure un rôle fonctionnel au service de l'esprit ; la personne est comprise comme un être doté d'une nature intégrale et d'une personnalité psychique, éthique et sociale²⁸, comme un être relationnel, capable de communier à autrui, raisonnable, autonome, libre dans ses actions et ses décisions, qui respecte les droits des autres et l'ordre public, et en même temps exige l'estime pour lui-même lorsqu'il est l'objet de l'action d'autres personnes libres.

La personne humaine possède la conscience, la faculté d'agir de façon responsable; elle est capable d'amour, d'autodétermination, de libre arbitre, d'autoréflexion, elle est capable de se posséder soi-même et de dépasser ses limites et sa finitude²⁹. Elle est un être transcendant, immortel dans ses éléments spirituels, inaliénable et incommunicable (*alteri incommunicabilis*). L'homme aspire à la vérité et à la sagesse, il est objet de la culture intellectuelle, morale, esthétique, technique et sociale. La personne se réalise par une évolution dynamique sans limites dans le domaine des valeurs grâce à son travail productif et à la perfectibilité de sa personnalité. Elle est un sujet de nature intégrale dans sa dimension corporelle, psychique et spirituelle, elle participe, à égalité avec toutes les autres personnes, des valeurs universelles et de la dignité personnelle; c'est pourquoi elle ne peut être considérée comme le moyen en vue d'une fin, mais comme une fin en soi, qu'elle détermine elle-même. Elle est finalement sujet des lois et des obligations et ne peut être traitée comme un élément anonyme de la société naturelle³⁰.

²⁸ Cf. W. Granat, *U podstaw humanizmu chrześcijańskiego*, op. cit., 402.

²⁹ Cf. K. Wojtyła, *Amour et responsabilité*, op. cit., 15s.

³⁰ Cf. W. Granat, op. cit.

L'homme en tant qu'être qui dépasse tout l'univers matériel possède des traces de l'Être Absolu, dont il est l'image et ressemblance, il est apte à s'orienter vers Dieu et vers les valeurs absolues. Il a donc en lui des éléments de l'être non seulement naturel, mais aussi surnaturel dans son essence et sa structure personnelle provenant de Dieu. De plus l'homme dans sa structure naturelle personnelle possède la capacité d'élever en quelque sorte cette nature par sa participation à la nature divine, il peut avoir part aux fruits de l'Incarnation et de la Rédemption, il peut devenir enfant adoptif de Dieu, son ami et l'héritier de la vie éternelle. La valeur de l'homme grandit encore du fait de la vocation divine au perfectionnement de l'œuvre de création et à l'humanisation du monde et des relations interhumaines, ainsi que de l'appel à une participation vivante au peuple de Dieu en vue de la consécration de soi-même et de ses frères par la foi, l'espérance, la charité, en collaboration commune avec le Christ Rédempteur, pour parvenir à une pleine participation à la vie des personnes divines dans l'existence glorifiée à venir³¹.

Tous ces traits de la structure personnelle et de la dignité de la personne humaine dans ses dimensions naturelles et surnaturelles paraissent être convaincants. Ils s'appuient d'une part sur l'évidence empirique et d'autre part sur les présupposés de la vision chrétienne de l'homme. L'évidence empirique de la dignité de la personne humaine approfondie et expliquée par la philosophie apporte des arguments essentiels soutenant la nécessité absolue d'affirmer et de reconnaître avec amour la personne, sa dignité, et de respecter les droits qui en découlent. Les arguments fondés sur la Révélation divine, bien qu'accessibles aux seuls croyants, peuvent cependant constituer pour les incroyants un certain idéal d'homme élevé à une valeur exceptionnelle.

L'héritage des représentants du courant de la philosophie de l'homme et du personalisme éthique polonais que nous venons de présenter joue un grand rôle dans la formation de la conscience qu'a l'homme d'aujourd'hui de sa dignité personnelle inaliénable. Sur ce problème, l'enseignement magistral de l'Eglise joue un rôle exceptionnel en la personne de Jean-Paul II, en qui nous retrouvons l'ancien chef de file de l'éthique personaliste et l'actuelle autorité suprême du magistère ecclésial. Ce-

³¹ Cf. *ibid.*, 403 s; Idem, *Godność człowieka i jej współczesne uzasadnienia* [La dignité de l'homme et ses justifications contemporaines], in: B. Bejze (éd.), *Aby poznać Boga i człowieka*, t. 2: *O człowieku dziś*, Warszawa: WSSL 1974, 244.

pendant dans leur vie sociale ou politique certains sont incapables d'atteindre ce niveau de pensée et de valorisation. C'est pourquoi il parut nécessaire, de nos jours plus que jamais, d'assurer par des garanties officielles, décrets ou déclarations appropriées, le respect de la dignité personnelle de l'homme. L'inefficacité constante de ces tentatives se manifeste clairement dans le besoin de proclamer de si nombreux documents, depuis la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, en 1948, jusqu'à l'un des plus récents, la Grande Charte de la Paix, en 1975. Cela apparaît également dans les diverses formes d'actions individuelles ou institutionnelles appelées à la défense des droits de l'homme. Toutes ces formes d'actions s'appuient sur la compréhension et la valorisation de la dignité naturelle, sur les éléments précités de la structure de la personne et de sa nature, comprenant la raison, la conscience, la liberté, la responsabilité³². En raison de ces éléments propres à la dignité personnelle, la nature humaine exige le respect du droit humain à la liberté, à la justice, à l'égalité et à la paix.

Notion théologique de la dignité humaine

L'expérience de la dignité morale de l'homme, ainsi que le devoir moral absolu qui lui est lié, s'appuient sur la connaissance des données naturelles du contenu et de la valeur humaine. Mais la dignité et le caractère du devoir absolu envers la personne humaine ont une portée plus large pour le sujet de l'expérience morale lorsque l'objet de cette expérience est considéré sur la base de la Révélation. En éthique personnaliste polonaise, la notion de dignité morale de la personne humaine, et celle du devoir absolu, se rapportent à la théologie de la personne, qui est l'objet des réflexions des théologiens et également des théologiens moralistes. Sur ce plan les conclusions des théologiens et des moralistes polonais se confortent mutuellement pour permettre de saisir, globalement et sous différents aspects, la personne humaine dans ses relations et rapports multiples. A ce résultat concourent également les recherches sur les rela-

³² *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* dans le *considerandum* constate précisément, que les droits de l'homme découlent de sa dignité inhérente; cf. J. Billard, *Traité d'éducation civique*, Coll. Vivre Ensemble, Paris: Nathan 1985, 47. Voir aussi: B. Quelquejeu, *Les „droits de l'homme”. Idéologie? Tradition? Exigence?* Spiritus 21(1980), 200-217; S. Witek, *Uprawienie człowieka jako problem moralny* [Revendication de l'homme comme problème moral], Seminarium 2(1973) nr 1, 24-31.

tions de la personne effectuées d'un point de vue sociologique sur la base de la doctrine sociale de l'Eglise³³.

Fondation théologique de la dignité humaine

Ce vaste intérêt des théologiens et des moralistes polonais pour la problématique de la dignité humaine trouve son inspiration dans la Révélation, dans la riche pensée du Concile Vatican II et dans le Magistère de l'Eglise. Et, en réponse à ces données, à l'aide des différentes méthodes philosophiques et théologiques, ils tâchent d'approfondir et de comprendre la notion de la dignité: ce qu'est la dignité de la personne humaine, comment elle est, quelle est sa signification morale.

Dans la perspective de l'éthique personnaliste polonaise et de la théologie morale, la dignité extraordinaire de la personne humaine et les conséquences qui lui sont liées découlent avant tout, à la lumière de la Révélation, du fait de la création de l'homme à l'*image et ressemblance de Dieu*, et ensuite du fait de son rachat par la Passion et la mort de Jésus Christ.

La valeur de la personne humaine, qui reflète l'*image et ressemblance de Dieu*, apparaît dans la nature libre et raisonnable de l'homme, dans sa structure d'être immortel et spirituel, dans le développement conscient et la transformation du monde. Cette valeur témoigne d'une dignité élevée, inébranlable, et qui a été imposée à l'individu humain dans l'acte de création³⁴. La liberté et la rationalité possédées par l'homme et qui constituent l'essentiel du contenu de la Personne-Dieu) constituent également l'essentiel du statut ontique de la personne humaine. Pour autant que celle-ci se comporte de

³³ Dans le développement des idées personnaliste en philosophie et théologie polonaises jouent un rôle important les éléments personnalistes de la doctrine du Concile Vatican II. Pour donner un exemple on peut citer les diversités d'approche de représentants de la théologie dogmatique (W. Granat, A. Nossol, C. Bartnik, W. Słomka), de la théologie morale (B. Inlender, H. Juros, S. Rosik, S. Smoleński, E. Rink, S. Olejnik, J. Bajda), de la doctrine sociale de l'Eglise (C. Strzeszewski, S. Jarocki, J. Majka, J. Krucina), de la philosophie chrétienne (B. Bejze, M. Gogacz, M.A. Krapiec, Z. Zdybicka) et de l'éthique chrétienne (K. Wojtyła, T. Styczeń, A. Szostek, S. Grygiel, A. Rodziński, J. Gałkowski, T. Ślipko). Des analyses scientifiques des problèmes de la personne humaine sont abordés sous leurs aspects propres à chacune de ces disciplines et avec leurs méthodes spécifiques, mais l'explication dernière de la personne est toujours effectuée dans le champ théologique.

³⁴ Cf. A. Rodziński, *U podstaw kultury moralnej*, op. cit., 49; B. Inlender, *Nadprzyrodzone powołanie człowieka* [Vocation surnaturelle de l'homme], *Ateneum Kapłańskie* 62(1970), 198; J. Kowalski, *Człowiek jako obraz Boży w świetle Konstytucji „Gaudium et Spes”* [L'homme comme image de Dieu à la lumière de la Constitution „Gaudium et Spes”], *Częstochowskie Studia Teologiczne*, 1(1973), 105-130.

façon libre et consciente, elle s'affirme elle-même, elle affirme sa dignité, son caractère personnel d'*image et ressemblance de Dieu*, mais en même temps elle s'adresse à Dieu, à Celui qui est une expression plénière et le contenu de la personne comme telle et de ses attributs³⁵. Il est donc nécessaire de prendre en considération, dans l'engagement de l'homme, le contenu de l'image personnelle de Dieu, qui reflète la dignité absolue comprise dans la personne humaine³⁶. L'homme envisagé par le prisme de l'Existence personnelle la plus parfaite et dont il est *l'image et ressemblance*, est destiné à mûrir et se perfectionner dans l'action, à travers laquelle il confirme ce qu'il est³⁷. D'après le Concile Vatican II, la plénitude du mystère de l'homme, comme personne sujet, ainsi que toute la grandeur de la dignité humaine personnelle se manifestent finalement dans la relation étroite avec Dieu. L'homme possède une dignité personnelle supérieure à tout le monde de la matière et de la création, grâce à son âme spirituelle et immortelle, constituant une base pour sa rationalité, sa liberté et sa conscience, traits caractéristiques de sa participation à Dieu (GS 15,16,17)³⁸.

La ressemblance de l'homme à Dieu ne se réduit pas seulement à la liberté et à la rationalité. Elle consiste aussi en l'existence de l'homme en tant qu'être personnel, en tant qu'il est une personne. Cette pensée est bien envisagée par le concile Vatican II lorsqu'il constate que l'homme est une créature que „Dieu veut pour lui-même”(GS 24) et ainsi il exprime en même temps *l'étant personne* ainsi que son contenu personnel: la rationalité et la liberté, grâce auxquelles l'homme est capable d'exister, d'agir „pour lui-même”, de définir sa propre fin et d'être une fin pour lui-même. Ainsi, à la base de la structure personnelle qui est *image et ressemblance* de la nature divine personnelle, l'homme est capable d'une certaine autotéléologie, d'auto-détermination, d'autopossession, ce qui le distingue de façon particulière dans le cosmos et qui apporte la preuve de sa dignité extraordinaire dans un sens général, et plus particulièrement sous l'aspect moral³⁹.

³⁵ Cf. J. Strzeszewski, *Wolność osobowa człowieka* [Liberté personnelle de l'homme], *Zeszyty Naukowe KUL* 10(1967) nr 1, 7; W. Słomka, *Podmiotowy charakter osoby – godność człowieka* [Caractère subjectif de la personne – dignité de l'homme], in: *Powołanie człowieka 3: Być człowiekiem*, Poznań-Warszawa: Pallottinum 1974, 87.

³⁶ Cf. A. Rodziński, *Personalistyczna koncepcja kultury...*, op. cit., 86.

³⁷ Cf. Idem, *Filozofia wartości a filozofia kultury*, op. cit., 13.

³⁸ Cf. W. Słomka, op. cit., 88 ; J. Kowalski, op. cit., 109.

³⁹ Cf. K. Wojtyła, *Rodzina jako „communio personarum”*. *Próba interpretacji teologicznej* [La famille comme 'communio personarum'. Essai d'interprétation théologique], *Ateneum Kapańskie* 66(1974), 349 s.

Les représentants de l'éthique personaliste polonaise ainsi que les théologiens moralistes constatent que les traits personnels de l'être propres à Dieu au plus haut degré sont accordés à chaque personne humaine proportionnellement par le seul fait de la création de chaque homme à *l'image et ressemblance de Dieu*. Il en résulte le devoir moral de confirmer, pour chaque individu, son statut ontique de personne, surtout par son orientation personnelle vers Dieu, par l'affirmation raisonnable, libre et en conscience, de son Existence-Absolue. C'est pour lui l'unique possibilité de s'accomplir et de confirmer d'une façon positive ce qu'est l'homme et ce qu'il ne peut pas être⁴⁰. Ces exigences se rapportent à chaque personne humaine, elles sont intégralement liées à la personne et elles constituent l'être de la personne en tant qu'être personnel.

Puisque les perfections de l'être personnel propres à l'homme imposent des exigences envers lui, à combien plus forte raison en imposent-elles à l'égard de Dieu, comme Existence personnelle absolue dont l'homme n'est que *l'image et ressemblance*. Dieu en tant que celui qui constitue l'Être personnel le plus parfait et dont l'homme est *l'image et ressemblance* confère à chaque individu personnel une dignité éminente, moralement absolument contraignante. La dignité humaine provient donc de la ressemblance personnelle de l'homme à Dieu, et, dans une certaine mesure, de leur connaturalité, d'une convenance réciproque de nature, malgré les disproportions⁴¹.

Une autre dimension de *l'image et ressemblance* de l'homme à Dieu est la capacité à la relation permettant aux personnes d'entrer en communion avec d'autres personnes. K. Wojtyła, en justifiant le fondement *communio personarum* sur la base de l'union conjugale, se réfère au concile Vatican II (*GS 24*) où le fait de posséder par l'homme, en commun, *l'image et ressemblance de Dieu* sert à justifier la communauté de vocation et de vie sur différents plans. L'auteur souligne dans les personnes humaines une certaine dimension de l'unité trinitaire et de l'amour des Personnes divines étroitement unies entre elles⁴². L'homme reflétant en lui ce caractère relationnel de l'être personnel qui existe en Dieu Un et Trine, „ne peut pas se retrouver dans sa plénitude autrement que par le don

⁴⁰ Cf. A. Rodziński, *Filozofia wartości a filozofia kultury*, op. cit., 10s.

⁴¹ Cf. A. Rodziński, *Naturalne płaszczyzny wartościowania moralnego...*, op. cit., 31.

⁴² Cf. K. Wojtyła, op. cit., 350; voir aussi: J. Bajda, *Biblijna koncepcja powołania chrześcijańskiego w genezie Konstytucji dogmatycznej o Kościele* [Conception biblique de la vocation chrétienne dans la genèse de la Constitution dogmatique sur l'Eglise], *Analecta Cracoviensia* 2(1970), 241.

désintéressé de lui-même” (GS 24). La structure personnelle de l'être et l'ordre existentiel de la personne supposent le rapport à d'autres personnes, le don de soi-même, l'activité orientée vers les autres (*operari sequitur esse*⁴³. Le caractère personnel de l'homme témoigne de sa dignité personnelle exceptionnelle, mais aussi lui impose tel comportement et non un autre. D'une part la dignité personnelle est à la base de la vocation de la personne à une réponse due à l'amour de Dieu ainsi qu'à la création d'une relation interpersonnelle avec Lui dans laquelle Dieu se désigne comme „Toi” pour l'homme et l'homme comme „Toi” pour Dieu⁴⁴. D'autre part l'homme, ayant un caractère relationnel personnel, est appelé à une relation aux autres personnes propre à son statut de personne, il est appelé à entrer en communion de personne avec les autres personnes⁴⁵. La personne humaine en tant que personne est capable d'entrer dans des relations interpersonnelles et de faire le don d'elle-même à d'autres ; elle possède, en effet, une structure de personne, caractérisée par l'autopossession et l'autodétermination.

Grâce au fait que toutes les personnes possèdent la même structure personnelle, il est possible de créer une vraie communion des personnes, reflétant le caractère relationnel et de communion des Personnes divines à l'intérieur de leur vie trinitaire et dans leur relation à l'homme⁴⁶. Toutes les possibilités et les capacités de la personne humaine témoignent de la dignité qui lui a été attribuée par la Personne-Absolu et en même temps constituent une tâche pour la personne, une condition à remplir dont dépend la confirmation ou la mise en question du caractère personnel d'un individu humain et de sa dignité.

Dans la conviction des moralistes polonais, philosophes et théologiens, la structure personnelle de l'homme et sa dignité, qui résultent de l'existence en lui de *l'image et ressemblance de Dieu* possèdent un caractère strictement moral absolument obligeant. Dans la relation interpersonnelle entre Dieu et l'homme, la Personne-Absolu avec sa dignité suprême apparaît comme quelque chose qui doit être absolument affirmé; elle

⁴³ Cf. K. Wojtyła, op. cit., 351; voir aussi : C. Bartnik, *Personalizm teologiczny według Kardynała Karola Wojtyły* [Personnalisme théologique selon le Cardinal Karol Wojtyła], *Zeszyty Naukowe KUL* 22(1979) nr 1-3, 53-55.

⁴⁴ Cf. M. Jaworski, *Teologia a antropologia* [Théologie et anthropologie], in: *Teologia a antropologia. Kongres teologów polskich 21-23.IX.1971*, Kraków, PTT 1971, 85.

⁴⁵ Cf. K. Wojtyła, op. cit.

⁴⁶ Cf. *ibidem*, 351-361; Idem, *Rodzicielstwo a „communio personarum”* [Parenté et „communio personarum”], *Ateneum Kapłańskie* 67(1975), 107-117.

possède le caractère d'objet de devoir absolu d'affirmation. Et l'affirmation de la dignité de la Personne la plus parfaite signifie en même temps le devoir absolu d'affirmer la personne humaine, quoique moins parfaite, mais qui possède en elle la dignité de personne, et qui, par le fait d'être *image et ressemblance de Dieu*, reflète la dignité suprême dont Dieu est en possession.

Ainsi l'affirmation de la dignité de la personne humaine est-elle indirectement aussi l'affirmation de la dignité de la Personne-Dieu. Il n'est pas possible d'affirmer cette dignité la plus parfaite lorsqu'est violée la dignité de la personne en tant que *image et ressemblance* de la dignité de Dieu⁴⁷. Dans le cas où l'homme s'adresse à Dieu ou à toute autre personne dans un acte dévalorisant, il n'ébranle pas véritablement la ressemblance personnelle à Dieu, mais celle-ci devient la caricature de ce qu'est l'homme par sa nature et de ce à quoi il est appelé⁴⁸. Ainsi, la vérité théologique de l'homme, de l'*image et ressemblance* de Dieu, constitue-t-elle la source du devoir moral absolu envers la personne humaine et sa dignité.

Pour l'éthique personaliste et la théologie morale, la dignité éthique de la personne humaine résultant de l'*image et ressemblance de Dieu* trouve une justification et un éclairage plus complet dans la Révélation néo-testamentaire ; la morale personaliste y puise des éléments nouveaux et d'une dimension plus large en s'appuyant sur une conception christocentrique de l'anthropologie et de la dignité humaine.

Dieu n'est plus seulement le créateur magnanime de l'homme, à qui Il a donné cette grande dignité par le fait de sa création à son image et ressemblance. Dans le Nouveau Testament, Dieu se révèle comme celui qui se donne à l'homme, qui intervient dans l'histoire de chaque personne humaine, à travers la Personne du Verbe Incarné, avec une puissance salvatrice⁴⁹. Cette intervention a un caractère salutaire, libérateur, elle introduit l'homme dans une situation tout à fait nouvelle, du point de vue ontologique et moral. D'une part, il y a donc confirmation du don de l'Amour personnel dans l'acte créateur de l'homme à l'*image et ressemblance de Dieu*; et de l'autre, il y a restitution de la relation première

⁴⁷ Cf. A. Rodziński, *Filozofia wartości a filozofia kultury*, op. cit., 10s.

⁴⁸ Cf. Idem, *Naturalne płaszczyzny wartościowania moralnego...*, op. cit., 27; T. Styczeń, *Bóg o człowieku. Na marginesie encykliki Redemptor hominis* [Dieu de l'homme. En marge de l'encyclique *Redemptor hominis*], *Summarium* 7(1978), 27.

⁴⁹ Cf. Idem, *Etyka niezależna?* op. cit., 83.

entre Dieu et l'homme: l'homme est à nouveau orienté vers Dieu. Ainsi est révélée une plus grande dimension de la dignité de la personne humaine qui constitue l'objet de l'amour et du sacrifice d'un Dieu; elle représente une valeur si grande que Dieu décide d'effectuer pour elle la plus grande offrande afin de la sauver⁵⁰.

T. Styczeń souligne que par le fait de l'Incarnation du Verbe, la dignité humaine dans sa nature corporelle-spirituelle acquiert des dimensions infinies. Ce fait n'exclut pas, bien sûr, la valeur de la personne expérimentée par la voie de la connaissance naturelle. La Révélation admet un certain savoir dans le domaine naturel et le confirme, mais elle dépasse les frontières de la connaissance humaine la plus élevée, la métaphysique. En effet, par elle est dévoilée une dimension tout à fait nouvelle et infinie de la dignité humaine, qui est exprimée de façon précise par le terme de christophanie. L'acceptation de cette nouvelle mesure de l'homme dans le Christ signifie la découverte et la confirmation de la grande dignité humaine, ainsi que le dévoilement d'une dimension de la dignité inaccessible à toute autre connaissance humaine⁵¹.

La dignité humaine donnée dans l'expérience axiologique et dans l'interprétation métaphysique des résultats de cette expérience apparaît comme quelque chose de chargé de valeur. Pourtant la dignité humaine s'accroît considérablement dans la perspective du Verbe Incarné, dans le mystère du salut par lequel chaque individu humain a été incomparablement valorisé. La dignité humaine a été portée à une grandeur sans précédent. La valeur en soi de chaque personne humaine s'est révélée à ce point que Dieu s'est incarné pour elle dans la Deuxième Personne, montrant en même temps ce qu'Il est prêt à faire pour chaque homme individuellement afin de le sauver et de sauver sa dignité personnelle⁵². En révélant la nature humaine, le Christ a voulu la valoriser dans son contenu et simultanément montrer quelle valeur possède chaque homme individuellement, lorsque Dieu décide de s'incarner et

⁵⁰ Cf. *ibidem*; B. Inlender, op. cit., 198s; J. Majka, *Osoba i dobro wspólne Kościoła*, op. cit., 43.

⁵¹ Cf. T. Styczeń, op. cit., 84; Idem, *Problem autonomii etyki* [Problème de l'autonomie de l'éthique], *Roczniki Filozoficzne* 16(1978) nr 2, 58.

⁵² Cf. Idem, *Objawiać osobę...*, [Révéler la personne], *Roczniki Filozoficzne* 27(1979), nr 2, 162; Idem, *Etyka niezależna?* op. cit., 83; S. Nagy, *Bóg Człowiek – miłość Boża objawiająca się człowiekowi* [Dieu Homme – amour divin se révélant à l'homme], *Colloquium Salutis* 7(1970), 83-98.

de s'anéantir pour lui (Phil. 2, 7-8). C'était là, indéniablement, une manière nouvelle et définitive en même temps de révéler l'homme à l'homme et de lui faire prendre conscience de sa haute valeur. T. Styczeń exprime clairement cette pensée lorsqu'il écrit : „Dieu, dans son désir, tient à TOUT mettre aux pieds de la personne afin de susciter en elle une lumière éblouissante: regarde qui tu es, puisque tu es celui-là pour moi!”⁵³

Dans la perspective de la Rédemption accomplie par le Verbe Incarné, la situation existentielle de l'homme a entièrement changé: l'homme envahi par le péché a perdu l'ordre des valeurs personnelles et déprécié sa dignité humaine. Dans l'œuvre de la Rédemption, il est né pour une vie nouvelle, sans avoir cessé d'être lui-même; il a été envahi dans son esprit et dans sa sphère morale, il est devenu libre et disponible envers Dieu, et surtout il est de venu fils adoptif de Dieu et participant de sa Nature. Sa dignité première lui a été restituée; sanctifié par la grâce, il a reçu le don de l'amour, de l'espérance, de la foi; il a été rendu apte dans son être à la vie avec le Christ et à la participation au Royaume de Dieu⁵⁴.

Les textes du Nouveau Testament expriment cette vérité sous forme de différentes figures. Ils parlent de la naissance de l'homme nouveau (Jn 3, 11), de la configuration de chrétien, de l'homme nouveau, à la mort et à la résurrection du Christ (Rm 6, 4-11), de la restauration de l'image de Dieu dans l'homme (Eph 4, 24), de la création nouvelle (Gal 6, 15), de l'homme ancien et nouveau (Eph 4, 22-24) qui par la foi, l'espérance et l'amour est uni au Christ, est rendu participant à la vie des Personnes divines et à leur bonté⁵⁵. Ces images expriment le contenu essentiel de l'homme racheté dans le Christ. Contrairement à Adam qui par le péché a perdu en lui l'image de Dieu, et par là a abaissé sa dignité humaine, le Christ en tant que Nouvel Adam a élevé cette dignité à ses propres dimensions, en donnant à la nature humaine les traits de l'image du Créateur qui se sont manifestés par excellence dans le Fils de Dieu.

⁵³ *Objawiać osobę...*, op. cit., 164 ; cf. Idem, *Bóg o człowieku*, op. cit., 30; R. Rogowski, *Człowiek w odwiecznym planie Bożym* [L'homme dans le plan éternel de Dieu], *Colloquium Salutis* 7(1970), 27-40.

⁵⁴ Cf. W. Granat, *U podstaw humanizmu chrześcijańskiego*, op. cit., 342, 387.

⁵⁵ Cf. *ibidem*, 343-347; Idem, *Wizja nowego człowieka jako element moralności chrześcijańskiej* [Vision de l'homme nouveau comme élément de la morale chrétienne], *Atencum Kapłańskie* 65(1973), 36.

L'essentiel, dans cette restitution à l'homme de l'image de Dieu, est l'attribution à l'homme de la grâce sanctifiante qui effectue un changement intérieur et ontologique de l'être humain. Le Christ, parfaite et éternelle image du Père, possède par grâce le pouvoir de rendre l'homme semblable à Dieu (cf. Col 3, 10), de lui rendre possible sa connaissance et sa proximité, de l'introduire à une relation intime, interpersonnelle, et à la communion avec Lui⁵⁶.

La grâce de Dieu, fruit de la Rédemption, devient partie intégrante de la nature humaine; elle ne la détruit pas, mais la place à sa dignité d'origine, elle élève la dignité humaine naturelle à la dignité surnaturelle, celle des enfants de Dieu⁵⁷. Cela exige donc également de reconnaître dans l'homme, à côté de sa dignité, la grandeur de sa vocation, qui résulte du fait de sa création à l'*image et ressemblance* de Dieu, et son adoption filiale ainsi que le don de sa participation à la vie de Dieu (cf. GS 19)⁵⁸.

La vocation de l'homme à participer à la vie de Dieu a pour l'éthique personnaliste une grande importance, parce qu'elle donne à la personne humaine un caractère de dignité exceptionnelle et définit d'une façon décisive sa situation existentielle⁵⁹. La dignité de l'homme acquiert un caractère moral dans le contexte de sa vocation; elle devient un objet d'estime et d'affirmation absolue pour les autres personnes en raison de la grandeur de la vocation de la personne humaine qui est le sujet de cette dignité (cf. Col 3, 10-11)⁶⁰. La personne appelée à la participation à la nature de Dieu est placée dans une situation morale qui correspond à cette participation et, comme telle, lui est imposée pour son acceptation libre et consciente et pour qu'il parvienne à sa plénitude humaine et à sa dignité personnelle aux plans naturel et surnaturel. Une telle situation

⁵⁶ Cf. B. Inlender, *op. cit.*, 199 ; K. Wojtyła, *U podstaw odnowy. Studium o realizacji Vaticanum II* [Au fondement du renouveau. Etude sur la réalisation de Vaticanum II], Kraków: PTT 1972, 103.

⁵⁷ Cf. S. Olejnik, *Znamiona humanistyczne etyki chrześcijańskiej* [Traits humanistes de l'éthique chrétienne], *Collectanea Theologica* 26(1955) nr 2, 211 s; A. Rodziński, *Naturalne płaszczyzny wartościowania moralnego...*, *op. cit.*, 37; M. Gogacz, *Chrześcijańska wartość osoby* [Valeur chrétienne de la personne], *Collectanea Theologica* 39(1969) nr 2, 85-90.

⁵⁸ Cf. B. Inlender, *op. cit.*; K. Wojtyła, *op. cit.*; W. Granat, *Godność człowieka...*, *op. cit.*, 250 s.

⁵⁹ Cf. A. Rodziński, *op. cit.*

⁶⁰ Cf. B. Inlender, *op. cit.*; W. Granat, *Wizja nowego człowieka...*, *op. cit.*, 36; H. Juross, *Chrześcijańska moralność relacji międzypersonnelles*, *op. cit.*, 68.

morale crée une forme de morale chrétienne et en même temps personnaliste, car elle concerne la relation interpersonnelle à l'égard de la Personne divine, mais aussi à l'égard de la personne humaine, qui ne possède pas seulement des valeurs au sens naturel, mais aussi comme „frère dans le Christ, dans lequel il est valorisé et appelé à participer à la nature de Dieu dont la dignité est indubitablement la plus élevée et mérite le devoir d'affirmation absolu. Outre cela, c'est dans le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption dans le Christ, l'Homme Nouveau, qu'apparaît la dignité de chaque personne humaine, et elle constitue la source et la raison du devoir moral absolu⁶¹.

La morale chrétienne, dont le „nouveau commandement” de l'amour est la norme principale, admet l'amour comme fin de tout comportement envers la personne et surtout envers la manifestation de sa valeur qu'est sa dignité personnelle. Cette morale possède un caractère christocentrique; le fait de l'Incarnation et de la Rédemption dans le Christ produit un changement dans la relation de Dieu à l'homme, et de l'homme à Dieu, ainsi que dans les relations mutuelles entre les personnes humaines. Les plans de ces relations sont très proches les uns des autres, et sont intégralement liés entre eux. Il n'est pas possible d'affirmer une autre personne sans avoir affirmé la Personne Eternelle, de même que l'on ne peut pas affirmer cette Personne sans L'avoir affirmée dans la personne humaine⁶². Cette affirmation de la Personne de Dieu de la part de l'homme possède un caractère normatif et suppose un devoir absolu, qui n'est rien d'autre que le devoir de répondre par l'amour à l'amour personnel du Créateur et du Rédempteur. Le caractère obligant de cette relation réfère l'homme aux personnes humaines-objets de l'Amour et qui possèdent la participation à la nature personnelle de Dieu et à sa vie⁶³.

⁶¹ Cf. E. Rink, *Prawo naturalne a Ewangelia* [Loi naturelle et Evangile], *Atencum Kapłańskie* 74(1970), 318s; S. Smolenski, *Teologia moralna powołania chrześcijańskiego* [Théologie morale de la vocation chrétienne], *Analecta Cracoviensia* 2(1970), 197s; W. Granat, *Godność człowieka...*, op. cit., 251; K. Romaniuk, *Temat powołania Bożego i jego konsekwencje dla teologii moralnej* [Thème de la vocation divine et ses conséquences pour la théologie morale], *Roczniki Teologiczno-Kanoniczne*, 19(1972) nr 2,95; H. Juros, op. cit., 69s.

⁶² Cf. H. Juros, *Teologia moralna czy etyka teologiczna? Studium z metateologii moralności* [Théologie morale ou éthique théologique ? Etude de la metathéologie de la morale], Warszawa: ATK 1980, 254; Idem, *Chrześcijańska moralność relacji międzypsobowych*, op. cit., 72.

⁶³ Cf. *ibidem*; W. Granat, *Wizja nowego człowieka...*, op. cit., 22-38.

Fondation théologique du devoir moral

L'interprétation théologique de la dignité morale de l'homme ainsi que son explication métaphysique ne constituent pas, comme le remarque T. Styczeń, une manière nouvelle de justification du devoir éthique envers la personne humaine. Le jugement éthique dans sa dimension obligeante puise sa validité méthodologique dans l'évidence empirique, et c'est cela qui le justifie avant tout⁶⁴. Cependant l'existence de l'Absolu peut servir à une explication définitive aussi bien des jugements éthiques que des jugements existentiels. Du fait que l'Absolu existe ne résulte pas immédiatement l'existence du jugement éthique qui peut ne pas exister même si l'Absolu existe; il se produit une analogie avec l'acceptation du jugement existentiel „l'Absolu existe” sur la base de la validité du jugement existentiel de non nécessité de l'existence de l'être contingent qui s'appuie sur l'évidence empirique et qui constitue également la base de l'acceptation de validité du jugement affirmant l'existence de l'Absolu. Cela ne prouve pas que le jugement existentiel „l'Absolu existe” justifie les jugements empiriques existentiels; il peut seulement expliquer de façon définitive l'existence confirmée dans ces jugements et en prendre la validité pour lui-même. Le jugement de l'existence de l'Absolu ne témoigne pas de l'existence des êtres contingents qui peuvent ne pas exister même si l'Absolu existe. Pourtant la situation des êtres contingents change à la lumière de l'explication définitive de leur existence. Ces êtres contingents deviennent alors ouverts à l'Absolu, Le manifestent, et en sont le signe⁶⁵.

Par analogie, on voit bien que la personne humaine, par rapport à laquelle existe l'évidence empirique du jugement éthique sur le devoir absolu, est en métaphysique du devoir moral une réelle co-présence de l'Absolu; et cette co-présence de l'Absolu dans la personne humaine est une explication définitive (métaphysique) du devoir moral concernant les relations interpersonnelles. Cette réalité est particulièrement mise en relief dans la Révélation chrétienne, qui situe envers la personne humaine comme *Deus Homo*, nous rappelant la question: *Cur Deus Homo*⁶⁶.

⁶⁴ Cf. *Etyka niezależna?* op. cit., 84; Idem, „Problem autonomii etyki”, op. cit., 58. Voir aussi: H. Juros, *Teologia moralna czy etyka teologiczna?* op. cit., 219; Idem, T. Styczeń, *Sposoby uprawiania etyki w Polsce i ich konsekwencje dla etyki teologicznej* [Méthodes de l'éthique en Pologne et leurs conséquences pour l'éthique théologique], *Zeszyty Naukowe KUL* 18(1975) nr 1, 3-12.

⁶⁵ Cf. T. Styczeń, *Problem autonomii etyki*, op. cit., 58s; Idem, *Etyka niezależna?* op. cit., 84.

⁶⁶ Cf. *ibidem*, 85.

De là part le regard vrai sur cette personne humaine. Si l'on prend en considération la motivation de l'agissement de Dieu envers l'homme, et ce qu'est la personne humaine pour Dieu-Verbe Incarné, cela ne peut pas ne pas influencer la motivation d'une personne-sujet à l'égard d'une autre personne⁶⁷. La réponse à la question : *Cur Deus Homo* n'admet aucune autre alternative en dehors de la seule affirmation active de la personne humaine et de sa dignité pour elle-même, pour ce que Dieu est prêt à faire pour la dignité humaine par le fait de l'Incarnation. Ce fait ne peut ne pas constituer une raison immédiate du devoir absolu d'affirmation de la dignité humaine⁶⁸.

La morale et l'éthique chrétienne d'orientation personnaliste, partant de la dignité personnelle donnée d'une façon directe, empirique, trouve pour elle une raison définitive dans la Révélation, qui suppose le principe de motivation et d'intentionnalité de l'action morale en tenant compte de qui est l'homme pour Dieu, et de ce que Dieu est prêt à faire pour lui⁶⁹.

La dignité de la personne humaine ne se présente pas, en éthique personnaliste, comme un élément appartenant à la structure de la personne, mais comme un ensemble de traits (par exemple liberté, responsabilité, capacité d'amour, raisonabilité, autodétermination, autotéléologie), qui ont une valeur pour la personne et font que la personne, en les possédant, devient un être porteur de valeur absolue, incomparablement plus élevé qu'aucun autre être contingent. La dignité, qui est la plus grande valeur de la personne, peut être définie comme une forme de rapport entre une personne-objet et une personne-sujet; ainsi acquiert plus de sens encore le caractère relationnel de la personne qui, déchiffrant la valeur d'une autre personne au cours de son action envers elle, se comporte selon la compréhension qu'elle a d'avoir à faire à la dignité particulière de la personne humaine.

La dignité humaine, lorsqu'elle a été reconnue comme la valeur suprême, incomparable, la plus élevée dans la hiérarchie des valeurs présentées par des êtres contingents, et qui ne saurait être soumise aux autres valeurs, ne peut jamais être traitée comme un moyen en vue d'une fin, mais doit toujours être considérée comme une fin pour elle-même: elle est quelque chose de sacré. Et c'est pourquoi les représentants de

⁶⁷ Cf. Idem, *Problem autonomii etyki*, op. cit., 59.

⁶⁸ Cf. Idem, *Etyka niezależna?* op. cit., 85.

⁶⁹ Cf. *ibidem*; voir aussi : S. Olejnik, *Znamiona humanistyczne etyki chrześcijańskiej*, op. cit., 235-239.

l'éthique personnaliste polonaise accentuent si fortement la dimension morale de la dignité humaine. La notion de dignité morale de la personne humaine contient une valeur à laquelle, toujours et partout, est due l'affirmation-amour. Une pareille conception de la dignité humaine est commune au personnalisme éthique et à d'autres milieux de la philosophie de l'homme. Pourtant, en éthique personnaliste polonaise, c'est à la personne et à sa dignité qu'est attribuée de manière absolue la signification première et fondamentale pour expliquer l'essence de la morale. L'évidence empirique de la dignité humaine est à la base de la valorisation et de l'établissement des normes strictement morales.

La notion de dignité de la personne humaine sur la base de la métaphysique de la morale révèle dans l'être humain, bien que contingent, la dimension absolue et permanente des valeurs propres à l'homme, du fait de l'existence qui lui est donnée par l'Absolu et de son maintien dans une relation étroite avec Lui. Ce fait permet de comprendre la grandeur exceptionnelle de la dignité humaine et le caractère absolu du devoir moral envers la personne humaine. A cette lumière, la dignité morale de la personne apparaît comme chargée de valeur absolue impliquant une obligation stricte, et la personne se présente comme un objet de valeur qui doit toujours être affirmé.

Pour une explication définitive de la dignité morale de la personne humaine et en même temps du devoir moral absolu fondé sur la métaphysique de la morale, les personnalistes polonais ressentent le besoin de compléter les conclusions philosophiques par des analyses théologiques. Ils veulent également éviter le reproche déjà adressé à l'éthique chrétienne traditionnelle, de s'appuyer non sur des prémisses humanistes, mais sur les commandements de Dieu qui, indépendamment de ce qu'ils servent au bien de l'homme ou non, doivent être respectés de façon absolue: par là, cette éthique traditionnelle adopte pour motif fondamental de l'agir moral non le bien immédiat de l'homme, mais une fin surnaturelle. En dehors du fait que cette éthique chrétienne traditionnelle a souvent été comprise de façon erronée, il faut noter que c'est l'éthique personnaliste qui, mettant de côté, dans l'expérience de la moralité, les prémisses morales, religieuses et philosophiques, a mis la personne humaine comme le point de départ autonome et adéquat pour construire une théorie éthique. Ce ne sont pas des thèses philosophiques et théologiques, mais l'expérience directe de la dignité de la personne humaine, qui est l'objet propre de l'éthique et le fondement de l'élaboration d'une théorie éthique et des normes morales. Pourtant, avec une grande conviction, les représen-

tants de l'éthique personnaliste polonaise insistent sur la dimension surnaturelle de la dignité de la personne humaine, avec toutes ses implications théologiques et morales. La Révélation et la réflexion théologico-morale sur l'homme non seulement complètent la notion de la dignité humaine expérimentée et comprise directement par l'homme, mais elles lui confèrent un caractère plénier et tout à fait exceptionnel en relation à Dieu et à son œuvre d'amour.

Approche du personnalisme éthique polonais

Il est difficile, au point de développement actuel de la pensée personnaliste polonaise, d'apprécier entièrement la valeur de l'apport de ces auteurs, qui continuent toujours à enrichir leur pensée dans le domaine des recherches sur la dignité morale de la personne humaine. Sans aucun doute, on peut dès maintenant noter l'importance de leur contribution pour l'éthique en tant que science, et aussi pour la formation religieuse et morale de la conscience sociale.

Digne d'attention, en particulier, est en éthique personnaliste polonaise la tentative d'accorder le substantialisme et l'individualisme, dans la théorie de la personne, avec l'actualisme, le collectivisme et la conception relationnelle de la personne. A partir de cette vision de la dignité morale de la personne humaine, telle qu'elle a été présentée plus haut, on peut dire que la personne est considérée sur le fondement de son caractère substantiel et relationnel. Ceci permet d'éviter une attitude extrême et unilatérale dans la conception de la personne, et de mieux voir qui est cette personne dans son essence et sa dignité, ainsi que dans sa sphère dynamique définie dans sa nature. Cela projette une lumière sur la conception de l'éthique et de la morale saisies dans la dimension de la relation interpersonnelle, qui est à son tour basée sur la notion de la personne prise dans son aspect essentiel et substantiel.

La notion de personne telle qu'elle est conçue par l'éthique personnaliste a une grande importance pour la théologie comme pour la vie religieuse. La notion de Dieu-Personne comme l'Être le plus parfait qui est l'Amour au plus haut degré et entre en relation avec l'homme devient le fondement de la vie et de la réalisation de la vocation chrétienne, des relations surnaturelles et de l'approfondissement du sens de l'existence humaine dans ses rapports pluridimensionnels. L'apport créatif dans la notion de dignité de la personne humaine des moralistes polonais constitue une source précieuse de réflexion et une base d'élargissement des

horizons religieux des relations interpersonnelles et de leurs fondements essentiels.

Ce qui est le plus original dans le personnalisme polonais tient à la conception de l'éthique, fondée sur la base de la nature humaine et de la théonomie, éléments traditionnels de l'éthique catholique, mais aussi sur la base de la dignité de la personne humaine, élément nouveau et déterminant. Le point de départ de cette éthique est constitué par l'expérience de l'homme, de son humanité, ou plutôt de sa dignité personnelle, et ensuite par l'expérience de la moralité. Les deux expériences sont strictement liées et se conditionnent réciproquement. Pour cette raison la morale suppose une certaine vision de l'homme et de la nature humaine. A ce point les moralistes polonais essayent de vérifier la conception de la nature humaine et constatent que les inclinations psycho-organiques, biologiques ne peuvent pas constituer du critère pour les normes morales. Si l'on appuie la morale sur la nature humaine, il faut la comprendre au sens personnel, du fait que la nature humaine en quelque sorte exprime la personne et peut indiquer ce qui est conforme à la dignité humaine. De même la loi naturelle convient strictement à la personne comme à un être raisonnable, elle est un ordre de la nature humaine, fondé sur la dignité permanente et universelle de la personne humaine, en général, et, en particulier, comme dépendante de Dieu. Ainsi A. Rodziński définit la loi morale naturelle comme l'ensemble des exigences élémentaires et absolues de la dignité humaine, comme valeur fondée sur un individu humain, bien qu'elle oblige de façon absolue et universelle⁷⁰.

L'expérience morale comme on l'a dit est une expérience de la personne, de la dignité humaine qui est donnée de façon intuitive. La personne, ou bien la relation interpersonnelle constitue le contenu de la moralité strictement liée à l'expérience de la dignité humaine. Dans la relation interpersonnelle la dignité de la personne se révèle comme suscitant l'obligation d'affirmer la personne pour elle-même, pour sa dignité. La question qui se pose envers les moralistes polonais est celle de l'explication définitive du devoir par rapport à la personne et sa dignité. Il se pose la question fondamentale: „pourquoi dois-je d'une manière aussi absolue, ce que je dois?” Pour répondre à cette question les moralistes polonais se réfèrent à l'explication métaphysique de l'être humain. Dans l'analyse du problème de l'expérience du devoir moral ils soulignent nettement

⁷⁰ Cf. A. Rodziński, *Naturalne płaszczyzny wartościowania moralnego...*, op. cit., 34.

certaines implications anthropologiques, indiquant la dignité humaine qui revendique l'affirmation. Le devoir moral est présenté dans le contexte des relations des personnes comme êtres raisonnables, libres et responsables, et en même temps contingents. De cette façon la personne-sujet doit être capable de connaître la valeur ontique – dignité de personne-objet et tout ce qui assure son affirmation. D'autre part la personne-sujet reste toujours un être libre, non soumis aux déterminations extérieures, quoique obéissant à l'appel de la dignité de la personne-objet, se présentant à sa responsabilité. La source du devoir envers la personne c'est le statut ontologique qui la réfère à l'Absolu. Au niveau métaphysique et même théologique la dignité humaine et le devoir envers elle acquièrent le caractère absolu et l'expliquent de façon définitive et non-contradictoire. Les moralistes polonais veulent ainsi fonder une éthique autonome qui soit basée sur l'expérience morale de la dignité humaine, mais l'explication définitive du fait moral ne peut omettre à leur avis, l'explication métaphysique et même théologique.

Ce mode de construction d'une éthique possède certains apports positifs mais suscite également des questions qui demeurent incessamment ouvertes. Ils s'agit toujours de fonder une éthique qui soit autonome, contrairement à l'éthique catholique „classique”. Cet objectif était consciemment celui des moralistes polonais, surtout de T. Styczeń qui a proposé une éthique personaliste s'appuyant sur l'expérience intuitive et morale de la dignité humaine. Ce qui est premier ici, c'est l'expérience morale et non pas les commandements de Dieu ou l'ordre objectif de la nature humaine. Mais cela ne veut pas dire que la présence de la nature humaine et la place de Dieu dans la moralité sont écartées, elles sont plutôt vérifiées et traitées différemment. Le rôle de la nature et de l'Absolu dans la conception de l'éthique polonaise ne consiste pas à imposer le devoir mais à le fonder, tout en permettant de garder la liberté et l'autonomie du sujet moral. L'explication métaphysique et théologique ne sert qu'à justification définitive du devoir moral absolu. Ce qui est le plus significatif dans l'éthique polonaise c'est sa conception de l'éthique renouvelée par rapport à l'éthique catholique „classique” et la construction d'une éthique personaliste qui se base sur l'expérience de la dignité humaine, élément commun à toute éthique philosophique qui veut être universelle.

A côté de ces valeurs représentées par le courant du personalisme éthique polonais, apparaissent certains points de contestation qui suscitent des réserves. Ainsi en est-il, entre autres, de la crainte de réduire la morale au seul problème du devoir moral. On ne peut, en effet, admettre

que la sphère de la moralité se limite à ce devoir. Il se produit également dans les relations interpersonnelles et aussi morales, un phénomène d'affirmation de la personne pour elle-même, qui n'est pas lié au devoir: se présente alors la possibilité de non-accomplissement d'un acte parce que l'éventuel accomplissement ne résulte pas du devoir moral, et que son non-accomplissement est alors moralement indifférent. Mais demeure quand même, en dehors du motif de devoir, la possibilité d'accomplissement de cet acte qui malgré tout reste un acte moral puisque sa motivation est l'affirmation de la personne pour elle-même.

De plus, il se pose le problème de la place de la nature de l'homme dans l'interprétation de la morale. Il est vrai que le personnalisme concentre ses vues sur la personne, mais c'est bien la nature humaine qui est à la base de la structure personnelle de l'homme. Ces traits de la personne sont en quelque sorte des manifestations concrètes précisant ce dont la nature humaine est porteuse de façon plus large. Dans ce contexte on pourrait reprocher au personnalisme polonais de n'avoir pas assez dégagé la place de la liberté et de la nature, très importante dans l'éthique laïque, mais de s'être limité souvent au libre arbitre ou à la liberté peu dynamique. L'antinomie entre la nature et la liberté posée par E. Kant met en question l'autonomie de l'éthique qui veut accorder la liberté avec la nature.

Le personnalisme éthique polonais s'est développé dans le contexte du thomisme et en a hérité certains éléments importants ; mais il a contesté sa conception finaliste de la morale. Il faut bien reconnaître que l'omission de cet élément, dans l'éthique personnaliste, constitue un manque considérable. Quoique pour leur explication définitive de la dignité humaine et du devoir moral les moralistes polonais fassent appel à la métaphysique et à la théologie, il demeure néanmoins le besoin d'orienter toute la morale humaine vers une fin dernière et vers Dieu comme l'origine absolue de la morale et de son rapport définitif. Cela devient clair tant qu'on rapporte le monde des êtres humains contingents, possédant dans leur nature la dimension de l'existence morale, directement à Dieu et à la réalité qui est le contenu de la vocation divine et en même temps explique le sens total de l'existence humaine et de la morale qui lui est liée.

Il se pose finalement la question de l'adéquation de l'éthique personnaliste polonaise, construite dans sa perspective spécifique, à une dimension universelle de l'éthique, surtout du point de vue d'une conception „autonome” de la morale et de son caractère séculier. Les moralistes polonais ont bien considéré ce problème au point de départ de leur éthi-

que, mais en son aboutissement ils s'en sont distancés. Leur apport particulier peut donc être davantage évalué dans le champ de la morale chrétienne.

* * *

La notion de dignité humaine, dans ses dimensions transcendantes, dans son rapport à l'Absolu, à Dieu-Personne, est typique de l'éthique personaliste polonaise, même si elle provient d'autres courants chrétiens et métaphysiques de la philosophie de l'homme. La dimension métaphysique et théologique de la personne humaine et de sa dignité n'est pas une perspective entièrement originale des moralistes polonais, mais l'utilisation de cette dimension pour une explication définitive de la dignité directement expérimentée et du devoir moral absolu est une démarche qui leur est propre.

Au sens de l'éthique personaliste polonaise la dignité de la personne humaine doit absolument constituer le point central de toute relation des autres personnes envers la personne. La dignité de la personne doit constituer l'objet d'affirmation dont l'expression et la norme est l'amour, qui est une norme commune à l'arétologie et à la morale chrétienne. Il faut également souligner que chaque relation interpersonnelle contient l'affirmation ou la négation de la dignité de la personne humaine et ainsi n'est jamais isolée de la sphère de la moralité. De même, en morale chrétienne, aucune relation interpersonnelle ne peut non plus être isolée de la relation à Dieu, de l'affirmation directe de Dieu Lui-même, ou de son affirmation indirecte dans les êtres qui sont une manifestation de son Amour.

Stanisław WARZESZAK